

Date de convocation : 28/11/2024	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le quatre décembre deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (18).

Excusés : Florian CHAUDIER (pouvoir à Dimitri CLOT), Colette MORIN, (pouvoir à Pascale MERLE), Christophe MOULIN (pouvoir à Isabelle MEYNET) (3).

Absents : Nelly BEAULAIGUE, Thierry SABOT (2).

Monsieur Jean Paul GRANGE a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Subvention à l'association Aqualoisirs (natation) pour l'emploi d'un salarié.

DCM 20241204-10

Monsieur Jean Paul GRANGE, adjoint, explique qu'un dispositif départemental Profession Sport permet d'accompagner financièrement l'emploi au sein des clubs, adhérents ou non à un Groupement d'Employeurs et aux comités sportifs départementaux, dans la limite d'un plafond mensuel et d'un taux horaire. La mobilisation de cette aide départementale est en revanche strictement conditionnée à l'existence d'une aide locale dédiée à l'emploi sportif émanant de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'allouer la somme de 648.00 € à l'association AQUALOISIRS (natation) ;
- Précise que cette somme est affectée à l'emploi de leurs éducateurs salariés.

AR Prefecture

043-214300873-20241204-DCM20241204_10-DE
Reçu le 20/12/2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le Maire,
Pierre DURIEUX

Le Secrétaire de séance,
Jean Paul GRANGE

AR Prefecture

043-214300873-20241204-DCM20241204_10-DE
Reçu le 20/12/2024